



Récupérer chèque accompte aucun signature contrat

Par **nay**, le **10/06/2009** à **08:23**

Bonjour,

J'ai voulu louer un catamaran durant 4 jours deux mois à l'avance. on a envoyé un devis puis je me suis rendu place et j'ai donné un chèque d'acompte de (2000€) 30% de la somme le 29 mai. le 5 juin je me rétracte et appelle l'entreprise en question pour lui dire que je souhaite récupérer mon chèque elle refuse. Je me rend sur place le 8 juin car le samedi 6 le patron ne "pouvait me recevoir" je n'ai signé aucun contrat. puis-je récupérer mon chèque et si oui comment ? merci de m'indiquer la démarche à suivre